

SE UNSA 95

Immeuble Jacques Lemercier

5 avenue de la palette

95300 Pontoise

0964067329

0603830082

95@se-unsa.org

Madame la Directrice Académique
Immeuble Le Président
2A avenue des Arpents
95525 Osny Cedex

A Pontoise, le 29/04/21

Objet : versement de la prime Vacances Apprenantes octobre 2020

Madame la Directrice académique,

Nous sommes de nouveau saisi.e.s par des collègues du département qui se sont investi.e.s dans le dispositif « vacances apprenantes » d'octobre 2020 et qui n'ont à ce jour toujours pas été rémunéré.e.s.

Après renseignement, le lycée gestionnaire de ce dossier serait le lycée Doisneau à Corbeille Essonnes. Vos services ne semblant pas disposer d'informations, ces collègues ont tenté de joindre le lycée en question. Le lycée répondrait que la quasi-totalité des enseignant.e.s volontaires du rectorat de Versailles seraient concerné.e.s et indiquerait ne pas être au courant, ne pas avoir le temps de gérer ce problème.

Nous n'avons pas pu vérifier cette information directement et c'est la raison pour laquelle j'emploie le conditionnel. Toutefois, dans un climat déjà difficile, l'information (rumeur ?) semble se diffuser et il nous semble important d'apaiser la situation rapidement.

C'est la raison pour laquelle je me permets donc de vous saisir afin de vous demander d'intervenir et ainsi de rassurer nos collègues.

Au-delà, et quelles qu'en soient les raisons, cette situation est difficilement acceptable. Si l'Institution demande aux enseignant.e.s d'être mobilisables, ces dernier.ère.s sont en droit d'attendre en retour un règlement des versements dûs dans un délai raisonnable : environ 400 €.

Dans l'attente d'un retour de votre part, veuillez recevoir, Madame la Directrice académique, mes respectueuses salutations.

Thomas SAUBABER, Secrétaire départemental SE-Unsa 95

